



# SOCIÉTÉ DU PARC ÉOLIEN DU VILLAGE DE RICHEBOURG III

Communes de Semoine et Villiers-Herbisse (10)

## Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale du projet de parc éolien du Village de Richebourg III

*(Conformément aux articles R181-13 et suivants du Code de l'environnement)*

### PIÈCE N°6.3.2 : ANNEXE 2 VOLET PAYSAGER DE L'ÉTUDE D'IMPACT



## AVERTISSEMENT

L'étude présentée ici a été réalisée pour un projet à 9 éoliennes. En phase instruction, An Avel Braz s'est engagé à retirer 3 éoliennes (E3, E4 et E8) suite à un avis défavorable de la direction de la sécurité aéronautique de l'Etat (DSAE). Les éoliennes restantes n'ont pas été déplacées.

Des photomontages permettant d'apprécier le nouveau projet sont présentés dans les pages qui suivent, avant l'annexe paysagère.

### **Le passage de 9 à 6 éoliennes ne remet pas en cause les conclusions de l'étude paysagère (voir tableau ci-contre).**

En particulier la suppression ne modifie pas la cohérence des lignes d'éoliennes. Les lignes créées par les 6 éoliennes restantes accompagnent toujours les lignes de force du relief et sont toujours en continuité lisible avec les lignes très structurées des parcs éoliens du Village de Richebourg I et II.

L'analyse des photomontages indique même que la suppression permet d'éliminer les éoliennes qui étaient les plus prégnantes dans les vues.

Synthèse globale des impacts paysagers du projet : non modifiée par la suppression des 3 éoliennes (source : étude paysagère du Parc Eolien du Village de Richebourg III, cf. annexe ci-après)

ECHELLE D'ANALYSE	ENJEUX	NIVEAU D'IMPACT DU PROJET
Echelle territoriale	<p>Prise en compte de la place de l'éolien au sein de l'unité paysagère Champagne crayeuse : capacité d'accueil du paysage</p> <p>Perception depuis les axes de transit majeurs (A26, N77, N4) : peu de perceptions</p> <p>Risque de covisibilité avec le patrimoine (sites classés/ inscrits...)</p>	Impact faible
Echelle semi-rapprochée	<p>Accompagnement des structures géomorphologiques et paysagères (lignes de force, hydrologie, végétation...) et rapport d'échelle</p> <p>Perceptions depuis les axes de transits secondaires : risque de saturation (cohérence avec les parcs existants et raccord avec PEVR I &amp; II)</p> <p>Cohérence avec la topographie du site de projet</p> <p>Respect des formations boisées (bosquets, alignements) et du parcellaire agricole</p>	
Echelle immédiate	<p>Cohérence avec les parcs éoliens existants : risque de saturation</p> <p>Limitation du nombre et regroupement des éléments bâtis et insertion le cas échéant</p>	

## Vue n°33 : Etat initial

Photomontages : Pictures & Co



### Paramètres de prise vue :

Année de prise de vue : 05 novembre 2020

Vue prise depuis l'Espérance : 4,6 kilomètres

Orientation : Sud

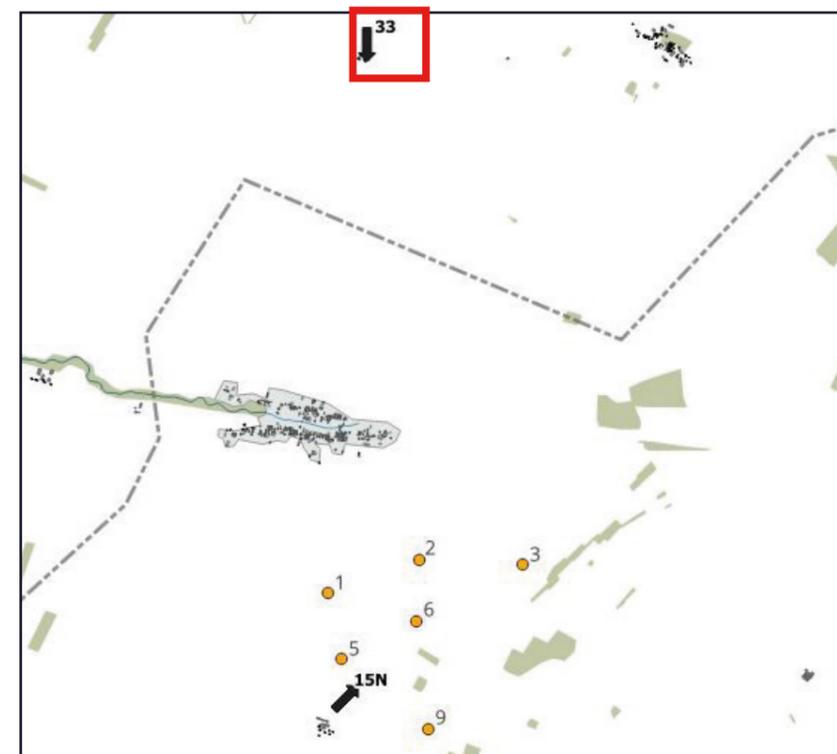
Angle de vue de l'état initial : 180°

Angle de vue du photomontage : 60°

Distance orthoscopique pour le photomontage : 37 cm

### Commentaire de l'état initial

La vue proposée offre un champ d'éoliennes important : il occupe l'intégralité de l'horizon. La distance, proche ou lointaine selon les appareils, apporte une profondeur de champ visuelle. Quelques éoliennes forment des lignes paysagères intéressantes sur les premiers appareils. A l'horizon, la densité d'éoliennes est forte, obstruant en bonne partie l'horizon. Le chemin central au milieu des champs ouvre une brèche vers ce paysage éolien.



# Vue n°33 : Photomontage

Photomontages : Pictures & Co



## Commentaire du projet

Les nouvelles éoliennes s'intègrent dans le champ éolien déjà présent. A la vue de ce paysage, le parc Eolien du Village de Richebourg III n'est que peu impactant dans le paysage. La plupart des appareils sont bien visibles étant donné leurs positions avancées mais à relativiser (nombre d'éoliennes dans le paysage et position encore plus avancée de certaines éoliennes).

# Vue n°33 : Photomontage

Photomontages : Pictures & Co

Angle de vue : 60°



## Vue n°18 : Etat initial



### Paramètres de prise de vue :

Année de prise de vue : 16 août 2016

Vue prise depuis Euvy : 8 kilomètres

Orientation : Sud-Est

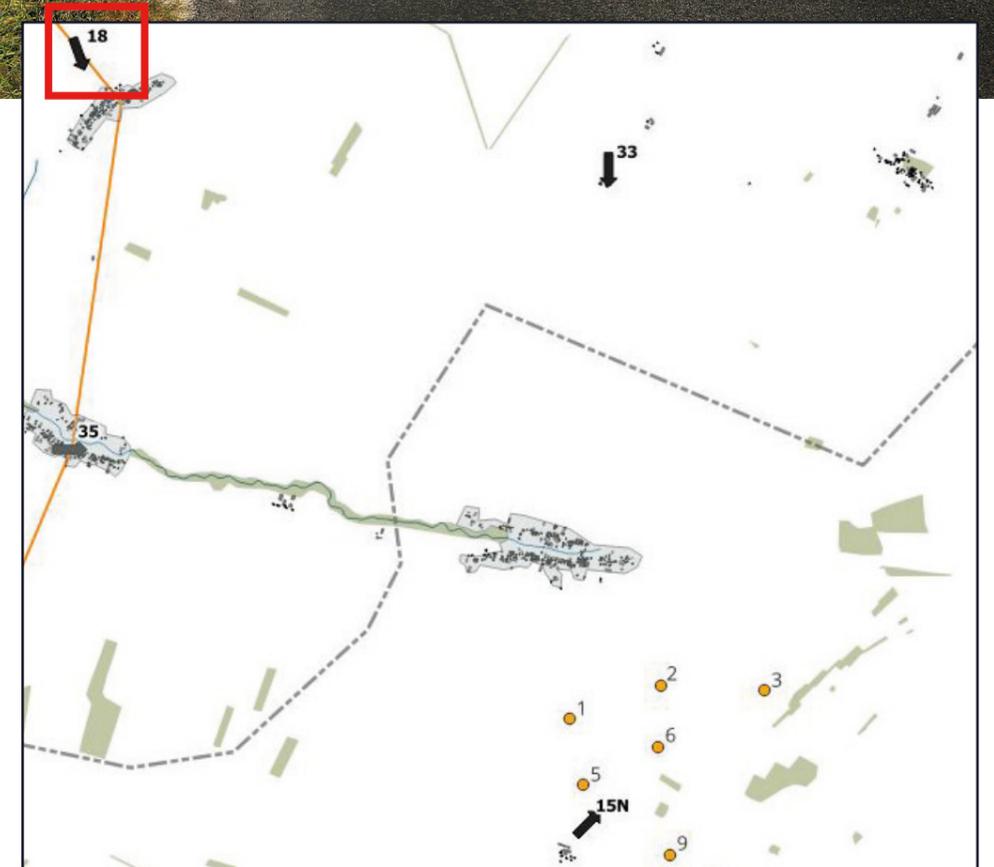
Angle de vue de l'état initial : 80°

Angle de vue du photomontage : 60°

Distance orthoscopique pour le photomontage : 37 cm

### Commentaire

Le paysage se structure autour de la route. Cette dernière invite à regarder vers le bourg d'Euvy. Autour, les champs agricoles sont encore nombreux avec leurs couleurs bien caractéristiques de ce territoire en été. En arrière-plan, l'éolien occupe l'horizon, parfois sous forme de lignes paysagères cohérentes quand d'autres s'étalent dans le paysage. La végétation est ici plus abondante et se mélange avec les maisons. Quelques micro-reliefs apportent une légèreté dans le paysage (ondulations).



# Vue n°18 : Photomontage



## Commentaire

Les nouvelles éoliennes ne sont que très peu visibles dans le paysage. Seules les pales de certaines éoliennes sont perceptibles. Les micro-reliefs jouent ici le rôle d'écrans visuels. Les éoliennes déjà présentes éclipsent les nouveaux appareils. L'incidence est donc limitée dans le paysage.